

Par **Annie Rapin**  
et **Yvelise Richard**

# Alzheimer : quelles unités de soins ?



**Pour mieux diagnostiquer et prendre en charge la maladie d'Alzheimer**, le Plan national 2008-2012 a modifié le paysage des unités de soins. Quelles solutions sont offertes dans notre région ?



## L'avis de l'expert

**Thierry Dubin**, médecin et référent Pays de la Loire pour le Plan Alzheimer à l'Agence régionale de la santé.

### **Combien recense-t-on de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer en Pays de la Loire ?**

On peut estimer à 40 500 le nombre de personnes de 75 ans et plus souffrant de la maladie d'Alzheimer dans notre région (étude Paquid<sup>(1)</sup>).

Avec le vieillissement de la population, cet effectif atteindrait environ 55 000 personnes en 2020 et près de 68 000 en 2030 (Omphale 2005). On recense 3 000 admissions nouvelles en moyenne chaque année en Affection de Longue Durée pour maladie d'Alzheimer et autres démences.

### **Quels sont les dispositifs existants pour les accueillir ?**

503 places d'accueil de jour et 685 places d'hébergement temporaire sont actuellement financées. On dénombre seize hébergements temporaires de plus de dix places dont deux autonomes. Le principe de cen-

trales de réservation commence aussi à émerger sur la région, tant pour optimiser ces places que pour en faciliter l'accès aux personnes âgées et à leurs aidants. Plusieurs Pasa (Pôle d'activités et de soins adaptés) ont été labellisés<sup>(2)</sup> fin 2010, début 2011, dont dix en Loire-Atlantique, cinq en Maine-et-Loire et cinq en Vendée. Ces pôles accueillent en journée, en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), douze à quatorze résidents ayant des troubles du comportement modérés, pour des activités sociales et thérapeutiques. Trois Unités d'hébergement renforcées (UHR) ont été labellisées à la même période, à Angers, Guérande et à La Châtaigneraie. Celles-ci, pouvant accueillir douze à quatorze personnes s'il s'agit d'un Ehpad, douze à vingt personnes s'il s'agit d'une unité de Soins de Longue Durée, proposent un hébergement, des soins et des activités adaptés à des patients souffrant de troubles sévères du comportement. Pour prendre en charge les patients en période de crise, sont créées des Unités Cognitivo-Comportementales (UCC), installées en établissement de santé. Il en existe une à Nantes, une autre est programmée à La Roche-sur-Yon et une réflexion est en cours pour une implantation à Angers.

### Quelles sont les perspectives de développement de ces structures ?

L'objectif est de créer, d'ici 2012, 88 PASA et 17 UHR en Pays de la Loire. Pour les accueils de jour, nous sommes dans une phase de reconfiguration de l'offre, afin que les structures atteignent les seuils minimaux requis, soit 6 places en accueil de jour adossé à un Ehpad et 10 places en accueil de jour autonome. Par ailleurs, deux dossiers de Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer (Maia) ont été retenus avec un démarrage progressif cette année : un à Nantes, porté par le CHU, la Ville de Nantes et le Conseil général, et un autre dans le Choletais, porté par le Clic Igeac.

## Initiatives en Deux-Sèvres

**En accueil de jour**, les Deux-Sèvres présentent un taux d'équipement supérieur à la moyenne régionale : 2,84 contre 2,04. Un projet retenu au niveau national est mené à titre expérimental à la résidence Pompairain de Châtillon-sur-Thouet : une plateforme de répit pour les aidants familiaux permet d'accueillir la personne malade pendant deux heures, à la journée ou la nuit. Des sorties et un "bistrot mémoire" y sont aussi proposés.

D'autres dispositifs d'accompagnement sont mis en place : une équipe spécialisée Alzheimer (Esa) a vu le jour en 2010, et couvre le nord du département (Ssiad Admr Nord Gâtine, tél. 07 86 82 05 06) ; deux Pasa ont été mis en œuvre à Champdeniers et Saint-Varent, et quatre autres sont prévus cette année ; une UHR a été labellisée en 2010 à Mauléon ; une unité cognitivo-comportementale (UCC) s'est ouverte en 2009 à Parthenay, et deux consultations mémoire sont accessibles aux centres hospitaliers de Niort et du Nord Deux-Sèvres (Parthenay et Bressuire). Enfin, un dispositif régional pilote de Maia est actuellement mené sur l'ensemble du département par l'association gérontologique de Gâtine, épaulée par huit partenaires médicaux et associatifs.

### Quels sont les dispositifs de dépistage précoce de la maladie ?

Le dépistage repose en particulier sur les médecins traitants. Pour porter un diagnostic, ils peuvent s'appuyer sur les Consultations Mémoire. Il existe dans notre région quinze sites labellisés en établissements de santé, complétés par des antennes locales.

### Peut-on prendre en charge un malade à domicile, sans qu'il y ait de lien de parenté ?

Oui, l'aidant peut être un membre de la famille (le conjoint, un frère, une sœur, un enfant, ...) ou une autre personne de l'entourage. Il n'y a pas de rémunération pour cela, mais un accompagnement peut être mis en place : accueils de jour et diverses actions destinées à apporter soutien et répit pour ces personnes qui sont en première ligne. Cette aide peut se présenter sous la forme de groupes de parole, de sessions de formation, de garde à domicile, d'activités à caractère culturel, etc. Souvent, ces actions sont portées par des associations, à l'exemple de France Alzheimer. Une Maison des aidants, enfin, a vu le jour à Nantes à titre expérimental. Une circulaire très récente prévoit le déploiement de pla-

teformes d'accompagnement et de répit allant dans ce sens.

### Des directeurs d'Ehpad s'inquiètent de la fermeture de leurs établissements s'ils ne parviennent pas à augmenter leur capacité d'accueil. Que leur répondez-vous ?

Il n'est pas question de fermer des établissements, mais le cas échéant, de fermer les accueils de jour qui n'atteignent pas la capacité minimale. L'objectif est de disposer d'un volume d'activité suffisant pour qu'il existe un véritable projet de prise en charge pour animer cet accueil. Lorsque ce n'est pas le cas, plusieurs options sont possibles selon le contexte : fermeture de l'accueil de jour, augmentation pour atteindre le seuil, regroupement de capacités sur un site, accueil de jour "itinérant". Globalement, il ne s'agit pas de réduire les capacités d'accueil, mais simplement de les reconfigurer.

(1) Étude épidémiologique française du vieillissement fonctionnel et cérébral.

(2) Une structure est "labellisée" lorsqu'elle répond à un cahier des charges qui garantit les modalités de prise en charge, l'environnement architectural, etc. En contrepartie, l'établissement obtient des moyens financiers. La labellisation est une forme de reconnaissance pour la structure de soins et une certification de qualité pour le malade.

## Quoi de neuf en Maine-et-Loire ?

À Cholet, depuis janvier 2011, l'accueil de jour "Relais et Présence" accueille les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Situé en centre-ville, il est doté d'un personnel pluridisciplinaire (animateurs, ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, orthophoniste, etc.) et peut accueillir dix personnes en accueil régulier à la journée ou à la demi-journée (Contact : 09 60 14 84 58 et [www.relais-presence.com](http://www.relais-presence.com)). En septembre, l'établissement de Nazareth ouvrira dix places, dont trois pour personnes

désorientées, en accueil temporaire de jour et de nuit (tel. 02 41 62 28 98). Enfin, le CLIC Igeac de Cholet structure un dispositif de MAIA qui verra le jour fin 2011 (accompagnement des malades en accueil de jour, meilleure identification des besoins, coordination des soins et mise en place d'un référent unique pour chaque malade).

À Angers, Cholet et dans le pays baugeois, des Équipes mobiles Alzheimer (voir témoignage ci-dessous) sont mises en place par les antennes du SSIAD (contact à Angers : 02 41

43 09 27). Pour tout le département, la fédération ADMR du Maine-et-Loire a mis à disposition de ses 66 associations angevines un nouveau dispositif : une valisette d'activités occupationnelles (notre photo), destinée aux personnes en perte d'autonomie ou en situation d'handicap. Les jeux proposés abordent plusieurs thèmes comme le calcul, la lecture, la géographie, l'histoire de façon ludique, tout en stimulant les capacités comme la mémoire, la motricité ou la communication (contact Admr 49 : 02 41 33 48 00).

### Autres expérimentations

**En Vendée,** des antennes de l'Admr prennent en charge, à titre expérimental, spécifiquement les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer sur les communes desservies par les Ssiad Admr de Mortagne-sur-Sèvre, La Châtaigneraie et La Mothe-Achard. Leur objectif est de soutenir les aidants, tout en favorisant un maintien à domicile de qualité (tél. Admr Vendée : 02 51 44 37 20). Sachez également qu'un réseau de familles d'accueil est coordonné par le Conseil Général de Vendée (tél. 02 51 44 66 99).

**En Loire-Atlantique,** certains opérateurs tels Mutualité Retraite créent des offres d'hébergements alternatives ou complémentaires aux EHPAD : "domiciles services" à Rezé (logements disposant d'une gouvernante et d'une salle d'activité commune) ; à la Chapelle-sur-Erdre, des logements-foyers ont été adossés à un Ehpad ; une quinzaine de villages-retraites, près des "centre bourgs" sont répartis sur le département ; des "villages vacances répit familles" existent également hors de notre région. Contact Mutualité Retraite : 02 40 41 27 77.

**En Maine-et-Loire,** des lieux de discussion se multiplient pour rompre l'isolement, à l'instar d'Alter Ego, mis en place par Anjou Domicile (tél. 02 41 682 682).

N'hésitez pas à contacter le centre communal d'action sociale de votre mairie (Ccas), le centre local d'information et de coordination (Clic) ou le Conseil général de votre département.

### Unité de soins mobile à Nantes

**Adeline Milet est ergothérapeute à Nantes. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2010, elle fait partie d'un nouveau dispositif préconisé par le plan gouvernemental 2008-2012, appelé Équipes mobiles Alzheimer.**

"Accompagnement tardif des malades d'Alzheimer, intervention dans l'urgence, usure des aidants, manque d'anticipation et d'information, solitude des couples "aidants - aidés" : c'est à partir de ces différents constats que sont nées les équipes mobiles Alzheimer, à Couëron et à Nantes. Notre objectif principal est de favoriser au mieux, et dans de bonnes conditions, le maintien à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées, diagnostiquées à un stade léger ou modéré de la maladie. Composée d'un infirmier coordinateur, d'un ergothérapeute et/ou d'un psychomotricien, d'assistants de soins en gériatrie et d'aide-soignants formés à la maladie d'Alzheimer, notre équipe intervient sur prescription médicale sous forme de douze à quinze séances à domicile,

prises en charge à 100%. Lors de ces séances, nous travaillons sur trois champs d'action : auprès du malade pour permettre le maintien des capacités restantes (apprentissage de stratégies de compensation, diminution des troubles du comportement) ; auprès des aidants pour améliorer leurs compétences (communication verbale et non verbale, éducation thérapeutique) ; et enfin sur l'environnement du malade, pour sécuriser l'environnement matériel, réfléchir à une aide à domicile, à un placement en accueil de jour, etc. Les personnes malades souffrent souvent d'un manque d'écoute et de compréhension de leur situation, et notre action sur leur lieu de vie permet une bonne évaluation des difficultés rencontrées. L'accompagnement des aidants (époux/épouse, enfants, aides à domicile, etc.) est également un élément important : savoir comment se comporter face à une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer, comment être stimulant, valorisant et apaisant, n'est pas une chose évidente. Le

fait de réaliser des activités en présence des aidants leur donne des clés afin de mieux comprendre leur proche atteint par la maladie.

Si le projet est d'accompagner la personne malade vers une entrée en établissement, les familles trouvent auprès de notre équipe une écoute et un échange qui permettent de les déculpabiliser, face à cette démarche qui devient souvent nécessaire pour

la santé de la personne, comme pour celle des aidants principaux. D'après l'expérience de pays européens dans lesquels ces équipes ont déjà été mises en place, l'étude Eurodem met en évidence que ces interventions prolongent de 18 mois à 2 ans le maintien à domicile dans de bonnes conditions. En 2009-2010, 40 équipes pilotes ont vu le jour. Puis d'autres équipes ont été créées. Le

plan Alzheimer 2008/2012 prévoit à terme 500 Équipes mobiles Alzheimer dans toute la France afin de couvrir au mieux l'ensemble du territoire. Pour la région des Pays de la Loire, 25 équipes sont prévues d'ici fin 2012."

Contact : Sadapa (Service de soins à domicile aux personnes âgées), 38 rue de Monaco, 44300 Nantes. Tél. 02 40 50 43 69.

## Les Mots bleus accueillent les personnes désorientées

Les Mots bleus, un nom en couleur qui apaise ! "Il a justement été choisi pour cela," explique Philippe Grossi, chef d'entreprise et directeur de cet accueil de jour privé pour personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou apparentées (formes légères).

L'établissement, au statut de Sarl, a ouvert ses portes en juillet 2009, à La Guyonnière, juste en face du lycée Léonard-de-Vinci. Il peut recevoir jusqu'à douze résidents par jour, cinq jours par semaine. Dans son grand salon sécurisé, aux parties bien dissociées (coin cuisine, salon lecture, espace musique et télé...) donnant sur un jardin clos, les familles d'aidants peuvent confier leur parent ou leur conjoint, désorienté, une à trois journées par semaine. Elles en profitent alors pour souffler un peu, s'accorder un répit, tandis que l'équipe accompagnatrice (dix salariés en temps partiel) prend en charge leur proche. Les Aides médico-psychologiques (AMP) proposent aux personnes accueillies des activités adaptées, et stimulantes : découpage et collage, tricotin et tapis de laine, atelier gâteau ou, à l'extérieur, jardinage facile, grâce à des bacs de culture rehaussés, ou, collecte des œufs dans le petit poulailler...

La plupart des résidents sont adressés aux Mots bleus par le Clic Guid'âge de Montaigu ou par le Service à domicile (Sad), qu'a créé Phi-

lippe Grossi en 2005 et dont il est aussi le directeur. Le Sad intervient auprès des personnes âgées ou dépendantes : à ce titre, il lui arrive de détecter des situations d'aidants qui sont "fatigués" et de conseiller de faire appel à l'accueil de jour. "Les journées où nous recevons le plus de monde sont les mardis et les jeudis. Beaucoup de clubs de retraités tiennent leur après-midi de rencontre ces jours-là : les proches apprécient de s'y rendre sans leur conjoint désorienté."

Seul établissement de ce type doté d'un statut d'entreprise en Vendée - les autres structures relevant d'association d'aide à domicile - Les Mots bleus sont agréés par l'Agence régionale de santé (ARS). Ils sont aussi reconnus par le Conseil général, financeur de l'Aide personnalisée à l'autonomie (Apa) : "elle est versée directement aux familles ou aux résidents. Mais elle ne finance qu'une toute petite partie du prix de la journée<sup>(1)</sup>, entre 5 et 8 €, le plus souvent, souligne encore le directeur. Parfois, d'autres aides peuvent être attribuées par les caisses de retraite ou par les complémentaires."



Des tapis de laine sont réalisés par les résidents sous l'œil de Caroline qui les encadre.

Certes, les tarifs sont plus élevés que pour une journée au sein d'un Ehpad disposant d'un accueil de jour, car les charges sont plus importantes. Mais, et c'est là un atout indéniable, les Mots bleus disposent de leurs propres véhicules, conduits par les salariés : "Nous allons chercher les résidents chez eux et nous les ramènon le soir. Nous rayonnons sur environ vingt kilomètres autour de Montaigu," précise Marielle, l'une des aides médico-psychologiques.

**Yvelise Richard**

**Les Mots Bleus** : renseignements au 02 51 24 23 54. 6 rue du Fromenteau, 85600 La Guyonnière.

(1) Tarifs à la journée de l'accueil de jour, repas et transport inclus. Pour les personnes relevant du Gir 1 et 2 : 54,30 € TTC ; pour les personnes relevant du Gir 3 et 4 : 45,56 €.